



Pôle solidarité enfance  
Direction santé parentalité petite enfance  
Affaire suivie par : Isabelle GAUDY  
☎ : 05 44 00 10 89  
[contact.sppe@haute-vienne.fr](mailto:contact.sppe@haute-vienne.fr)

Limoges, le 24 mai 2018

## RECOMMANDATIONS POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA FIEVRE CHEZ L'ENFANT

Destinataires : Multi-accueils, micro crèches,  
Assistants maternels, maisons d'assistantes maternelles (MAM),  
Relais d'assistantes maternelles

Copie aux professionnels de PMI

### **Source : HAS -Service des bonnes pratiques professionnelles - octobre 2016 :**

*La fièvre est définie par une élévation de la température centrale au-dessus de 38°C, en l'absence d'activité physique intense, chez un enfant normalement couvert, dans une température ambiante tempérée.*

*La fièvre n'est généralement pas dangereuse. L'enfant fébrile peut présenter un changement de comportement (apathie, anorexie, céphalées, diminution des activités, etc...) qui témoigne, au même titre que la fièvre, de sa réponse immunitaire. Cette situation peut être inconfortable et justifie alors un traitement. L'objectif du traitement est la suppression de cet inconfort et non la normalisation de la température.*

### LA PRISE DE TEMPERATURE

**Dans un souci d'hygiène et afin de respecter l'intimité de l'enfant, la prise de température en axillaire (sous les aisselles) est à privilégier.**

**L'utilisation du thermomètre personnel de l'enfant est recommandée.**

- Se laver les mains ;
- Préparer le matériel nécessaire à la prise de température (tapis de change nettoyé, serviette éponge, produits d'hygiène si nécessaire) ;
- Aller chercher l'enfant, le rassurer en lui expliquant le geste. Le déshabiller partiellement ;
- Placer le thermomètre sous l'aisselle, replacer le bras de l'enfant le long du corps et attendre l'affichage de la température sur le thermomètre ;
- Vérifier la température et ajouter 0,5°C au chiffre obtenu ;
- Nettoyer le thermomètre à l'eau et au savon, puis le désinfecter à l'alcool à 70°.

.../...

## CONDUITE A TENIR EN CAS DE FIEVRE

**Sauf cas particulier ou fièvre mal tolérée, le traitement médicamenteux sera administré à partir de 38°C.**

### ① Moyens simples de lutte contre la température à partir de 38°C :

- Eviter de couvrir l'enfant : ne pas le dévêtir complètement, le laisser en sous-vêtements ;
- Proposer fréquemment à boire à l'enfant des boissons bien acceptées afin de prévenir toute déshydratation ;
- Aérer la pièce pour obtenir une température ambiante comprise entre 18° et 20°.

**↘ Le bain frais ou enveloppement frais ne sont pas préconisés, ils peuvent majorer l'inconfort de l'enfant.**

### ② Si la température est mal tolérée ou si > à 38,5 C :

- **Prévenir les parents** pour les informer de l'état de santé de leur l'enfant. S'informer d'une éventuelle prise d'antipyrétique avant son arrivée (faire préciser l'heure) ;
- Administrer la dose-poids d'antipyrétique si prise antérieure > à 6 heures ;
- Surveiller l'enfant à la recherche de signes de gravité :
  - enfant de moins de 3 mois,
  - difficulté respiratoire ou fréquence respiratoire élevée, pâleur ou cyanose,
  - conscience altérée, absence de réponse aux stimulations, cris faibles ou grognements...
- Noter sur un cahier :
  - la date et l'heure de la prise de l'antipyrétique,
  - le nom de l'antipyrétique,
  - la voie et la dose administrée,
  - l'identité du professionnel et sa signature.

**↘ Surveiller régulièrement l'état de l'enfant ;**

**↘ En cas d'aggravation alerter le centre 15, puis prévenir les parents.**

-----